

NATIONS UNIES

CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/9218
22 mai 1969

FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 22 MAI 1969, ADRESSEE AU PRESIDENT DU
CONSEIL DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE
LA JORDANIE

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de porter à votre attention une attaque préméditée israélienne contre les villages jordaniens de Feifa et Safi, à trois miles à l'intérieur du territoire jordanien, en violation de la résolution relative au cessez-le-feu et de l'Accord d'armistice.

Hier, 21 mai 1969, à 9 heures, heure locale, deux compagnies israéliennes, l'une de chars et l'autre d'infanterie portée, appuyées par des avions de chasse à réaction et des hélicoptères, ont franchi la ligne de démarcation de l'armistice au sud de la mer Morte et ont attaqué les villages de Safi et de Feifa.

A la suite de cette attaque israélienne non motivée, et d'après les renseignements reçus jusqu'à présent, le village de Feifa a subi les pertes en vies humaines et les dommages matériels suivants :

1. Fatimah Awad Salamah, petite fille de neuf ans, a été tuée.
2. Cinq personnes ont disparu : Suwalih Salih (60 ans), Aaizad Abu Hindah (40 ans), Khameis Salim (18 ans), Aawaid Udah (18 ans), tous quatre cultivateurs, et un enfant âgé de 10 ans, Musa Hussein.
3. Vingt maisons, une école, un bureau de poste et une épicerie ont été détruits.
4. Cinq tentes de bédouins ont été brûlées avec leur contenu.
5. Un tracteur, immatriculation No 19383, appartenant à Saïd Musa Al Habashinah, a été volé.

Dans le village de Safi, deux soldats ont été blessés et cinq maisons ont été détruites.

Il est manifeste que l'attaque israélienne était dirigée contre des civils et leurs biens; les autorités israéliennes ont admis ce fait publiquement, comme le prouve le New York Times d'aujourd'hui.

S/9218
Français.
Page 2

Je vous communiquerai tout nouveau renseignement qui me parviendra.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel du Conseil de sécurité.

Veillez agréer, etc.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de la Jordanie
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) Muhammad H. EL-FARRA
